République Française Département de l'Hérault COMMUNAUTÉ DE COMMUNES VALLÉE DE L'HÉRAULT

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE - Réunion du : lundi 21 novembre 2011

COMMISSION LOCALE D'ÉVALUATION DES TRANSFERTS DE CHARGES (CLETC) CRÉATION ET COMPOSITION DE LA CLETC

Le Conseil communautaire de la Communauté de communes Vallée de l'Hérault s'est réuni ce jour, lundi 21 novembre 2011 à 18h00 à la Salle du Conseil Communautaire, sous la présidence de M. Louis VILLARET, Président de la communauté de communes

Etaient présents ou représentés :

M. Philippe SALASC, M. Jean-Pierre VANRUYSKENSVELDE, M. Jérome CASSEVILLE, M. Georges PIERRUGUES, M. Michel SAINTPIERRE, M. Maurice DEJEAN, M. Jean-Marcel JOVER, M. Christian LASSALVY, Mme Sylvie CONTRERAS, Mme Maguelonne SUQUET, M. René GOMEZ, M. Robert POUJOL, M. Eric CORBEAU, M. Jean-Pierre DURET, M. Claude CARCELLER, Mme Marie-Agnès VAILHE-SIBERTIN-BLANC, M. Louis VILLARET, M. André YVANEZ, M. Jacques DONNADIEU, Mme Martine BONNET, M. Jean-Pierre PECHIN, M. Franck DELPLACE, M. Frédéric GREZES, M. Michel COUSTOL, M. Jean-François RUIZ, Mme Agnès CONSTANT, Mme Fabienne GALVEZ, M. Jean-Pierre BERTOLINI, M. Jacky GALABRUN, M. Eric PALOC, Mme Florence QUINONERO, Mme Catherine JOSIEN, M. Jean-Claude MARC, M. Jean Pierre VANLUGGENE -Mme Claudine DELERIS suppléant de Mme Anne-Marie DEJEAN, M. Alain CALAS suppléant de Mme Marie-Claude BEDES, M. François BECKER suppléant de M. Bernard JEREZ, M. Roxanne MARC suppléant de M. Jean-Pierre GABAUDAN, M. Bernard CAUMEIL suppléant de M. Daniel REQUIRAND, M. Jean-Claude CROS suppléant de M. Jean-Pierre BOUDES

<u>Procurations</u>:

M. Bernard DOUYSSET à M. Franck DELPLACE

M. Gérard CABELLO, M. Cyrille CADARS

Absents:

Excusés:

M. Robert SIEGEL, M. Didier LAMONT

ARHIVE LE:

Quorum: 23

Présents : 40

Votants: 41

Pour 41 Contre 0 Abstention 0

SOUS PREFECTURE LODEVE 34

Agissant conformément aux dispositions des articles du Code général des collectivités territoriales et en particulier ses articles L 52 I4-I

Agissant conformément aux dispositions de son règlement intérieur.

Vu l'article 1609 nonies C du Code général des impôts, une commission locale chargée d'évaluer les transferts de charges doit être créée entre l'établissement public de coopération intercommunale (EPCI) soumis au régime de la fiscalité professionnelle unique et les communes membres,

Vu que cette commission doit être composée d'au moins un représentant de chaque conseil municipal choisi parmi les membres des différents conseils municipaux des communes concernées, Vu l'article 6.9.5 de la loi n° 2010.16.53 portant réforme des collectivités territoriales, la CLETC est créée par l'organe délibérant de l'EPCI qui en détermine la composition à la majorité des 2/3,

Vu qu'une CLETC a déjà été créée entre la Communauté de communes Vallée de l'Hérault et ses communes membres après les renouvellements des conseils municipaux en 2008, sur la base des délibérations adoptées par chaque commune et qu'elle est composée d'un délégué titulaire et d'un délégué suppléant par commune.

Le Conseil communautaire de la communauté de communes Vallée de l'Hérault, APRES EN AVOIR DELIBERE,

Le quorum étant atteint

DÉCIDE

à l'unanimité des suffrages exprimés,

- D'approuver la création d'une Commission Locale d'Evaluation des Transferts de Charges entre la Communauté de communes Vallée de l'Hérault et ses communes membres,
- De retenir Michel SAINTPIERRE comme président de la CLETC et Albertina MARTINS comme vice-présidente de la CLETC, suite à leur désignation par la CLETC du 18 octobre 2011.
- De fixer la composition de la CLETC comme définie ci-dessous :

COMMUNE	DELEGUES
Aniane	Jean-Pierre VAN-RUYSKENSVELDE (titulaire) Jérôme Casseville (suppléant)
Arboras	Jean-Pierre VANLUGGENE (titulaire) Nicole Claverie (suppléant)
Argelliers	Albertina MARTINS (titulaire) Serge Massol (suppléant)
Aumelas	Michel SAINTPIERRE (titulaire) Alain BAQUE (suppléant)
Belarga	Monique FLORES (titulaire) José Martinez (suppléant)
Campagnan	Jean-Marie TARISSE (titulaire) Daniel Escanez (suppléant)
Gignac	Jean-Marcel JOVER (titulaire) Anne-Marie Déjean (suppléant)
onquières	Jean-Louis RANDON (titulaire) Bernard Gouzin (suppléant)
La Boissière	Jean-Pierre BOUDES (titulaire) Jean-Claude Cros (suppléant)
Lagamas	Alain CALAS (titulaire) Marie-Claude Bedes (suppléant)
Montarnaud	Michèle JARC (titulaire) Richard Arnal (suppléant)
Montpeyroux	Jacqueline THIVET (titulaire) Marc Cros (suppléant)
Le Pouget	Louis VILLARET (titulaire) Robert Parra (suppléant)
Plaissan	Cyrille CADARS (titulaire) Gabriel Mateu (suppléant)
Popian	François VI NAS (titulaire) Bruno Rodier (suppléant)
Pouzols	Jacques DONNADIEU (titulaire) Christian Lautier (suppléant)
Puechabon	Catherine JOSIEN (titulaire) Christophe Joubert (suppléant)
Puilacher	Martine BONNET (titulaire) Michèle Walch (suppléant)
St André de Sangonis	Jean-Pierre PECHIN (titulaire) Jean-Pierre Gabaudan (suppléant)
St Bauzille de la Sylve	Michel COUSTOL (titulaire) Luc Carriol (suppléant)

	Robert Siegel (suppléant)
St Guiraud	Bernard CAUMEIL (titulaire) Daniel Requirand (suppléant)
St Jean de Fos	Pierre KORPAL (titulaire) Jean-François Ruiz (suppléant)
St Pargoire	Agnès CONSTANT (titulaire) Michèle Donot (suppléant)
St Paul et Valmalle	Jean-Pierre BERTOLINI (titulaire) Alain Puel (suppléant)
St Saturnin de Lucian	Florence QUINONERO (titulaire) Patrick Jourdan (suppléant)
Tressan	Daniel JAUDON (titulaire) Françoise Tersinet (suppléant)
Vendémian	Pierre NOUGARET (titulaire) Brigitte Gounel (suppléant)

Transmission au Représentant de l'Etat N° 537 le Publication le Notification le DÉLIBÉRATION CERTIFIÉE EXÉCUTOIRE Gignac, le Le Président de la communauté de communes Signé : Louis VILLARET

